



Commission Nationale Blackball

Joué-Lès-Tours, le 11/08/2017

Le code sportif est en cours de finalisation.

Afin de vous permettre d'anticiper cette nouvelle saison, voici les principales modifications de l'organisation de la saison.

Les principales modifications :

• Généralités :

- Précision : un licencié indépendant ne peut prétendre au statut de joueur isolé.
- Une absence sur le podium est considérée comme un abandon en cours de compétition.
- La catégorie Handi-billard fauteuil est officiellement créée.
- Une nouvelle ligue est officiellement déclarée : la Corse

• Championnats de France :

- Plus de Barrage de championnat de France.
 - ➔ Finale juniors à 20 joueurs en DKO Partiel.
 - ➔ Finale Féminines, Espoirs, Vétérans et Equipes DN3 à 24 en DKO Partiel.
 - ➔ Finale Masters inchangée
 - ➔ Finale Nationale 1 à 32 joueurs SKO
 - ➔ Finale Nationale 2 à 48 joueurs DKO Partiel.
 - ➔ 2 dernières journées de championnats DN1 et DN2 le dimanche des championnats de France.
- Abandon des finales pour la 3^{ème} place.
Les podiums restent obligatoires. 2 médailles de bronze.

• Equipes :

- DN1- DN2 – DN3 :

- ➔ Tirage à la bande à chaque partie pour déterminer la casse.
- ➔ Autorisation à tout niveau de compétition de 2 remplacements à partir de la 2^{ème} session de 4 parties.
- ➔ Déclaration des équipes DN1 et DN2 auprès de la FFB (comme les DN3)
 - a) Toutes les équipes doivent se déclarer auprès de la FFB via leur ligue, comme les DN3 avec le bordereau envoyé à chaque responsable d'équipe DN1 et DN2. Pour les DN3, ce bordereau a été envoyé aux responsables de ligue.
 - b) Le responsable de ligue devra ensuite déclarer les équipes à la FFB ou sur le site dédié à cette application (risque de retard au début de la saison 2017/2018)

c) Un fois déclarée, chaque équipe peut s'engager librement dans un championnat (DN1 ou DN2 ou DN3), soit s'inscrire à un tournoi (régional ou national).

➔ Les feuilles de match devront être remplies, noms et prénoms en majuscules, sans surnom sous peine de parties perdues.

- **DN3 :**

➔ Une équipe qui ne sera pas déclarée en bonne et due forme, ne pourra pas s'inscrire à un TN.

➔ Pas de date limite pour être déclarée à la FFB.

➔ Le règlement d'une ligue ne peut interdire à une équipe d'être déclarée à la FFB ou / et de ne participer qu'au circuit national. (Développement)

- **DN1- DN2 :**

➔ Les matches de DN1 et DN2 se déroulent en 20 manches (au lieu de 16 par le passé).

➔ Une cinquième session a été ajoutée. Choix pour le capitaine de mettre 4 des 6 joueurs se trouvant sur la feuille de match.

➔ Bonus offensif et défensif

a) Victoire avec 14 parties gagnées : 6 pts de classement

b) Victoire avec de 11 à 13 parties gagnées : 5 pts de classement

c) Match nul : 3 pts de classement

d) Défaite avec de 7 à 9 parties gagnées : 2 pts de classement

e) Défaite avec moins de 7 parties gagnées : 1 pt de classement

• **Tenue :**

- Chaussettes, mi-bas ou bas autorisés.

- Les bottes et bottines sont autorisées sous le pantalon.

- Les chemises, gilets et nœuds papillons ne sont plus autorisés.

- **Les TN :**

- **Blackball Master :**

- Un joueur maintenu en division Master, qui n'aura pas participé à la finale de France Master lors des 3 dernières saisons sera autorisé à descendre en Nationale 1 sans être astreint au nombre de 3 tournois maximum la saison suivante.

- Repêchages :

Des joueurs, maintenus dans la division Master par la « Race », qui refusent leur engagement pour la saison suivante sont remplacés par les joueurs de la manière suivante :

- a) Le joueur classé 25ème de la division Master, puis,
- b) Le joueur classé 9ème de la division Nationale, puis
- c) Le joueur classé 26ème de la division Master, puis
- d) Le joueur classé 10ème de la division nationale, etc.

- Le tirage au sort est effectué par le logiciel BâP.

- **U18 :**

Les joueurs classés U18 pourront disputer le tournoi Mixte, comme par le passé et 1 autre spécifique (soit l'Espoir, soit le féminin)

- **Equipe DN3 :**

Inscription par le logiciel BâP comme les individuelles

- **Primes :**

La répartition des primes a été modifiée et simplifiée. Le montant global reste équivalent.

- **Coupe de France :**

Création d'une coupe de France en doublettes pour les joueurs de DN1 et DN2.

Elle se jouera le dimanche à la place des 2 journées de championnat en élimination directe.

Inscription payante sur le logiciel BâP en indiquant un seul joueur de la doublette.

Primes reversées à 100% du montant des inscriptions.

Si le nombre de joueurs de DN1-DN2 lors de la coupe de France est impair, il peut être fait appel à un joueur du club non inscrit dans ces divisions. Il ne devra pas jouer en DN3 lors du tournoi.

Le président de la C.N.B.

Eric Leroux